
Premium Global Income Split Corp.

Rapport annuel 2024



Lettre aux actionnaires

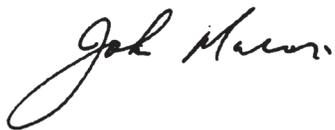
Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2024, comprenant le rapport de la direction sur le rendement du Fonds et les états financiers audités, de Premium Global Income Split Corp. (le « Fonds »).

Le 5 juillet 2024, Gestion de capital Mulvihill Inc., le gestionnaire de Premium Global Income Split Corp., auparavant World Financial Split Corp. (le « Fonds ») a annoncé que la restructuration du Fonds avait été achevée, ce qui comprenait le changement du nom et des symboles boursiers du Fonds, la modification des objectifs et stratégies de placement du Fonds, des modifications aux statuts du Fonds, le regroupement des actions de catégorie A et le remplacement des actions privilégiées (la « restructuration »). Le Fonds a également annoncé le report de la date d'échéance de ses actions de catégorie A et de ses actions privilégiées pour une période additionnelle de cinq ans, soit jusqu'au 30 juin 2029.

Les marchés boursiers ont généré de solides rendements pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les marchés ayant intégré l'assouplissement continu des taux d'intérêt par les banques centrales, le recul de l'inflation, la forte croissance des bénéficiaires ainsi que l'atterrissage en douceur de l'économie. Les marchés ont d'abord bondi suivant l'élection américaine du 5 novembre 2024, compte tenu des politiques favorisant la croissance de l'économie américaine du président désigné Trump, avant de toutefois reculer à la fin de l'exercice. La plupart des marchés boursiers mondiaux ont généré de solides rendements au cours de la période, les marchés américains en tête avec l'indice S&P 500, lequel a généré un rendement total de 25,0 %, tandis que l'indice composé NASDAQ, largement pondéré dans le secteur des technologies, a généré un rendement total de 29,6 %. Dans l'ensemble, les actions des plus importantes sociétés à très grande capitalisation ont de nouveau mené le bal en 2024, comme en témoigne l'indice équilibré S&P 500, qui a généré un rendement total de tout juste 13 % en 2024, soit à peine un peu plus de la moitié du rendement de son équivalent pondéré en fonction de la capitalisation boursière. Au Canada, l'indice S&P/TSX a été surclassé par les indices américains, mais il a tout de même généré un rendement très élevé de 21,6 % en 2024. Le rendement sectoriel a varié de façon importante au sein des deux marchés. Les actions des secteurs des technologies et des services financiers ont dominé au Canada, avec des rendements totaux de 38,0 % et de 30,1 %, respectivement, tandis qu'au sud de la frontière, les actions des secteurs des services de communications et des technologies étaient en tête, avec des rendements totaux de 40,2 % et de 36,6 %, respectivement. Tous les secteurs n'ont pas augmenté en 2024, les actions du secteur des services de communications au Canada ont accusé un retard considérable, affichant une baisse de 21,1 %, tandis que les actions du secteur des matières aux États-Unis sont demeurées stables au cours de l'exercice. Le dollar canadien a diminué de 8,0 % par rapport au dollar américain au cours de l'exercice.

La valeur liquidative par unité combinée a augmenté, passant de 11,51 \$ au 31 décembre 2023, avant l'incidence du regroupement d'actions, à 17,31 \$ au 31 décembre 2024, après l'incidence du regroupement d'actions. Le profit net réalisé sur les options s'est chiffré à 0,02 \$ par unité combinée en 2024, comparativement à un profit net réalisé sur les options de 0,21 \$ par unité combinée en 2023. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le rendement annuel par unité combinée et par action de catégorie A, compte tenu du réinvestissement des distributions, a été de 7,0 % et de 28,0 %, respectivement. Le Fonds a versé des distributions en trésorerie de 0,64 \$ par action privilégiée et de 0,48 \$ par action de catégorie A pendant l'exercice. Pour plus de détails sur les activités du Fonds, veuillez vous reporter aux rubriques « Résultats d'exploitation » et « Rapport du gestionnaire de portefeuille ».

Nous remercions tous les actionnaires de leur soutien constant et nous les invitons à lire les renseignements complets se trouvant dans le rapport annuel.



John Mulvihill
Président du conseil et chef de la direction
Gestion de capital Mulvihill Inc.

Le Fonds

Le Fonds est une société comportant des actions à rendement scindé mise sur pied dans le but d'offrir des distributions mensuelles préférentielles cumulatives fixes aux porteurs d'actions privilégiées, ainsi que des distributions mensuelles aux porteurs d'actions de catégorie A, et le remboursement du prix d'émission initial aux porteurs d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A au moment de la dissolution du Fonds. Les actions sont cotées à la Bourse de Toronto sous les symboles PGIC.PR.A pour les actions privilégiées et PGIC pour les actions de catégorie A. Une unité du Fonds se compose de une action privilégiée et de une action de catégorie A.

Pour atteindre ses objectifs, le Fonds investit dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres de capitaux propres de sociétés à grande capitalisation à l'échelle mondiale (l'« univers du portefeuille »). Le Fonds peut également investir jusqu'à 100 % de son actif net dans d'autres fonds d'investissement publics, y compris les fonds d'investissement gérés par le gestionnaire. De plus, le Fonds sera exposé aux titres négociés en monnaies étrangères et pourrait, à la discrétion du gestionnaire, conclure des transactions de couverture de change afin d'atténuer l'incidence des variations de la valeur des monnaies étrangères par rapport à la valeur du dollar canadien.

Le Fonds applique une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes afin d'accroître les revenus générés par le portefeuille et de réduire sa volatilité. En outre, le Fonds peut vendre des options de vente couvertes par de la trésorerie sur des titres dans lesquels il est autorisé à investir.

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

• Objectifs et stratégies de placement	2
• Risque	2
• Résultats d'exploitation	2
• Événements récents	3
• Transactions entre parties liées	3
• Faits saillants financiers	4
• Rendements passés	5
• Aperçu du portefeuille	7

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	8
--	---

Rapport de l'auditeur indépendant	9
-----------------------------------	---

États financiers	11
------------------	----

Notes annexes	15
---------------	----

Énoncé des pratiques en matière de gouvernance d'entreprise	21
---	----

Conseil d'administration	22
--------------------------	----

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 de Premium Global Income Split Corp. (le « Fonds »). Les états financiers annuels du Fonds sont joints au présent rapport.

Vous pouvez obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier des votes par procuration et de l'information trimestrielle du Fonds en téléphonant au numéro sans frais 1 800 725-7172, en écrivant au Fonds, à Relations avec les investisseurs, 121 King Street West, Suite 2600, P.O. Box 113, Toronto (Ontario) M5H 3T9, en envoyant un courriel à l'adresse info@mulvihill.com ou en visitant notre site Web, au www.mulvihill.com. Vous pouvez également obtenir gratuitement les rapports semestriels ou annuels de la même manière.

Objectifs et stratégies de placement

Les objectifs de placement du Fonds sont les suivants :

1. offrir aux porteurs d'actions privilégiées des distributions mensuelles préférentielles cumulatives fixes de 0,0625 \$ par action privilégiée, ce qui correspond à un rendement de 7,5 % par année sur le prix d'émission initial de 10,00 \$;
2. offrir aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles ciblées à 12,0 % par année, payables mensuellement sur la valeur liquidative par action des actions de catégorie A regroupées; et
3. rembourser le prix d'émission initial aux porteurs d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A au moment du rachat de telles actions à la date de la dissolution.

Pour atteindre ses objectifs, le Fonds investit dans un portefeuille diversifié qui se compose principalement de titres de capitaux propres de sociétés à grande capitalisation à l'échelle mondiale choisis activement par le gestionnaire. Le Fonds peut également investir jusqu'à 100 % de ses actifs nets dans d'autres fonds d'investissement publics, dont des fonds d'investissement gérés par le gestionnaire. En outre, le Fonds est exposé à des titres négociés dans des monnaies étrangères et peut, au gré du gestionnaire, conclure des opérations de couverture de change afin d'atténuer l'incidence des variations de la valeur des monnaies étrangères par rapport à la valeur du dollar canadien.

Le Fonds a recours à des stratégies visant des options pour générer des rendements additionnels supérieurs aux distributions gagnées sur ses titres de capitaux propres. En outre, il peut vendre des options de vente couvertes en espèces et peut affecter jusqu'à 10 % de son actif net à l'achat d'options d'achat, dans les deux cas visant des titres dans lesquels le Fonds est autorisé à investir.

Cette stratégie est une méthode quantitative et technique qui permet de déterminer les moments opportuns pour vendre ou dénouer les positions sur options, au lieu de vendre des options de façon continue et de reporter les positions tous les 30 jours. Ce processus exclusif a été élaboré sur de nombreuses années dans divers cycles de marché. Selon le gestionnaire, le principal avantage de cette stratégie pour les investisseurs est qu'elle maximise le rendement total du Fonds tout en réduisant la volatilité du portefeuille, ce qui permet d'accroître le rendement ajusté en fonction des risques.

Risque

Les risques liés à un placement dans les titres du Fonds figurent dans le prospectus du Fonds, disponible sur le site Web du Fonds (www.mulvihill.com) ou sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca). Au cours de l'exercice, le Fonds n'a subi aucun changement qui puisse avoir une incidence significative sur les risques liés à un placement dans ses titres.

Résultats d'exploitation

Distributions

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, des distributions en trésorerie de 0,64 \$ par action privilégiée ont été versées aux porteurs d'actions privilégiées, comparativement à 0,53 \$ au cours de l'exercice précédent. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, les distributions aux porteurs d'actions de catégorie A se sont chiffrées à 0,48 \$. Aucune distribution n'a été versée aux porteurs d'actions de catégorie A au cours de l'exercice précédent.

Depuis sa création en février 2004, et avant la restructuration le 21 juin 2024, le Fonds a versé des distributions en trésorerie totales de 10,69 \$ par action privilégiée et de 5,54 \$ par action de catégorie A. Depuis la restructuration, le Fonds a versé 0,38 \$ aux porteurs d'actions privilégiées et 0,48 \$ aux porteurs d'actions de catégorie A.

Produits et charges

Le total des produits du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'est établi à 0,25 \$ par unité, comparativement à 0,37 \$ par unité à l'exercice précédent. Le total des charges en 2024 s'est établi à 0,75 \$ par unité, par rapport à 0,45 \$ par unité à l'exercice précédent. Le Fonds a enregistré un profit réalisé et latent de 1,51 \$ par unité en 2024, comparativement à un profit réalisé et latent de 0,93 \$ par unité pour l'exercice précédent.

Valeur liquidative

La valeur liquidative par unité du Fonds a augmenté de 50,4 %, passant de 11,51 \$ par unité au 31 décembre 2023, avant le regroupement des actions, à 17,31 \$ par unité au 31 décembre 2024. La valeur liquidative totale du Fonds a augmenté de 7,9 M\$, passant de 9,9 M\$ au 31 décembre 2023 à 17,8 M\$ au 31 décembre 2024, ce qui reflète un bénéfice d'exploitation de 0,8 M\$, un produit de l'émission d'unités de 10,3 M\$, déduction faite des frais d'émission, des rachats simultanés annuels (actions de catégorie A et actions privilégiées) de 2,3 M\$ et des distributions totales de 0,9 M\$ aux porteurs d'actions privilégiées et aux porteurs d'actions de catégorie A.

Événements récents

Le 5 juillet 2024, Gestion de capital Mulvihill Inc., le gestionnaire de Premium Global Income Split Corp. (le « Fonds »), auparavant World Financial Split Corp., a annoncé que la restructuration du Fonds avait été achevée, ce qui comprenait le changement du nom et des symboles boursiers du Fonds, la modification des objectifs et stratégies de placement du Fonds, des modifications aux statuts du Fonds, le regroupement des actions de catégorie A et le remplacement des actions privilégiées (la « restructuration »).

Le 9 septembre 2024, Gestion de capital Mulvihill Inc., le gestionnaire de Top 10 Split Trust (« TXT ») et de S Split Corp. (« SBN »), a annoncé que les porteurs de titres TXT et SBN ont approuvé une proposition de fusionner TXT et SBN avec le Fonds lors d'une assemblée extraordinaire tenue le 30 août 2024. La fusion a été mise en œuvre le 9 septembre 2024 pour les porteurs de titres TXT et le 13 septembre 2024 pour les porteurs de titres SBN. À la suite des fusions, un total de 582 803 actions privilégiées et 582 803 actions de catégorie A ont été émises pour un produit total de 10 294 250 \$.

Le 20 décembre 2024, Premium Global Income Split Corp. a annoncé avoir établi un programme de titres de capitaux propres au cours du marché (le « programme »). Ce programme demeurera en vigueur jusqu'au 16 janvier 2027, à moins que le Fonds n'y mette fin avant cette date. Le programme est offert dans le cadre d'un supplément de prospectus daté du 20 décembre 2024 au prospectus préalable de base simplifié du Fonds daté du 13 décembre 2024. Le produit brut maximum de l'émission des actions sera de 50 000 000 \$. Les ventes d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées par l'entremise du programme seront effectuées conformément aux modalités d'une convention de placement de titres de capitaux propres datée du 20 décembre 2024 conclue avec la Financière Banque Nationale inc. (le « chef de file ») et Marchés mondiaux CIBC inc. (« CIBC », et, avec le chef de file, les « placeurs pour compte »).

Transactions entre parties liées

Gestion de capital Mulvihill Inc. (« Mulvihill »), en sa qualité de gestionnaire de placements du Fonds, gère le portefeuille de placements du Fonds conformément aux objectifs, à la stratégie et aux critères de placement du Fonds établis aux termes d'une convention de gestion de placements conclue entre le Fonds et Mulvihill le 27 janvier 2004 et modifiée le 6 novembre 2009.

Mulvihill est le gestionnaire du Fonds en vertu de la convention de gestion conclue entre le Fonds et Mulvihill datée du 27 janvier 2004. Par conséquent, il incombe à Mulvihill de fournir les services d'administration dont le Fonds a besoin ou d'en coordonner la prestation.

Mulvihill reçoit les frais décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent rapport.

Pendant l'exercice, aucune recommandation ou approbation concernant des transactions entre des parties liées n'a été soumise au comité d'examen indépendant (le « CEI »).

Comité d'examen indépendant

Le Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement (le « Règlement 81-107 ») exige que tous les fonds d'investissement dont les titres sont offerts au public établissent un CEI à qui le gestionnaire doit soumettre toutes les questions de conflits d'intérêts aux fins d'examen ou d'approbation. Le Règlement 81-107 oblige également le gestionnaire à établir des politiques et des procédures écrites pour gérer les questions de conflits d'intérêts, à tenir à jour les dossiers concernant ces questions et à fournir de l'aide au CEI dans l'exercice de ses fonctions. Le chef de la conformité, désigné par le gestionnaire, a pour mission de faciliter l'accomplissement de ces obligations.

Le CEI préparera, pour chaque exercice, un rapport aux porteurs de titres qui décrit le CEI et ses activités au cours de l'exercice et inclut les cas où le gestionnaire a agi sur une question de conflits d'intérêts, s'ils sont connus, et pour lesquels le CEI n'a pas formulé de recommandation positive ou pour lesquels une condition, imposée par le CEI, n'a pas été respectée selon sa recommandation ou son approbation. Les membres du CEI sont R. Peter Gillin, Robert G. Bertram et D' Robert Bell.

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre les résultats financiers du Fonds pour les cinq derniers exercices. Ces informations sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds.

Exercices clos les 31 décembre	2024	2023	2022	2021	2020
ACTIF NET PAR UNITÉ					
Actif net au début de l'exercice¹	11,51 \$	11,15 \$	13,43 \$	11,55 \$	13,50 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) LIÉE À L'EXPLOITATION					
Total des produits	0,25	0,37	0,35	0,37	0,36
Total des charges	(0,75)	(0,45)	(0,44)	(0,50)	(0,39)
Profit (perte) réalisé pour l'exercice	1,02	0,37	(0,44)	1,98	(1,36)
Profit (perte) latent pour l'exercice	0,49	0,56	(1,24)	0,58	(0,24)
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation²	1,01	0,85	(1,77)	2,43	(1,63)
DISTRIBUTIONS					
Actions privilégiées					
Distributions non imposables	(0,64)	(0,53)	(0,53)	(0,53)	(0,53)
Total des distributions à l'égard des actions privilégiées	(0,64)	(0,53)	(0,53)	(0,53)	(0,53)
Actions de catégorie A					
Distributions non imposables	(0,48)	—	—	—	—
Total des distributions à l'égard des actions de catégorie A	(0,48)	—	—	—	—
Total des distributions³	(1,12)	(0,53)	(0,53)	(0,53)	(0,53)
Actif net à la fin de l'exercice¹	17,31 \$⁴	11,51 \$	11,15 \$	13,43 \$	11,55 \$

1. Tous les montants par unité proviennent des états financiers audités du Fonds pour les exercices clos les 31 décembre. L'actif net par unité représente la différence entre la valeur totale de l'actif et la valeur totale du passif, en excluant le passif au titre des actions privilégiées rachetables, divisée par le nombre d'unités alors en circulation.
2. Le total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation comprend les produits d'intérêts et revenus de dividendes et le profit (la perte) réalisé et latent, déduction faite des charges, compte non tenu des distributions à l'égard des actions privilégiées, et il est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'unités en circulation pendant l'exercice. Ce calcul ne vise pas à obtenir un total correspondant à l'actif net à la fin de l'exercice, puisqu'il est basé sur le nombre moyen pondéré d'unités en circulation pendant l'exercice.
3. Les distributions aux actionnaires sont basées sur le nombre d'actions en circulation à la date de clôture des registres pour chaque distribution.
4. Au 28 juin 2024, le Fonds avait modifié sa stratégie de placement, changé son nom pour Premium Global Income Split Corp., regroupé les actions de catégorie A à raison de 1 pour 4 et remplacé chacune des actions privilégiées existantes par environ 0,68 action privilégiée et 0,40 action de catégorie A (le « regroupement d'actions »). La valeur liquidative par unité au 31 décembre 2024 reflète l'incidence du regroupement d'actions et représente la valeur combinée d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée à cette date.

Exercices clos les 31 décembre	2024	2023	2022	2021	2020
RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES					
Valeur liquidative, excluant le passif au titre des actions privilégiées rachetables (en millions de dollars) ¹	17,82 \$	9,93 \$	10,17 \$	12,46 \$	11,69 \$
Valeur liquidative (en millions de dollars) ¹	7,52 \$	1,30 \$	1,05 \$	3,19 \$	1,57 \$
Nombre d'unités en circulation ¹	1 029 457	862 417	912 102	927 634	1 011 787
Ratio des frais de gestion ²	6,74 %	3,85 %	3,52 %	3,56 %	3,06 %
Taux de rotation des titres en portefeuille ³	139,52 %	107,69 %	141,51 %	229,85 %	192,10 %
Ratio des frais liés aux opérations ⁴	0,68 %	0,22 %	0,16 %	0,30 %	0,37 %
Valeur liquidative par unité ⁵	17,31 \$	11,51 \$	11,15 \$	13,43 \$	11,55 \$
Cours de clôture – actions privilégiées	10,41 \$⁶	8,96 \$	9,38 \$	9,75 \$	9,50 \$
Cours de clôture – actions de catégorie A	7,00 \$⁶	0,95 \$	1,84 \$	2,90 \$	1,75 \$

1. L'information est en date du 31 décembre. Une unité comprend une action privilégiée et une action de catégorie A.
2. Le ratio des frais de gestion (le « RFG ») correspond à la somme des frais et des charges pour la période considérée, y compris la taxe de vente harmonisée et les retenues à la source, mais excluant les coûts de transaction, les retenues à la source et les distributions sur actions privilégiées, divisée par la valeur liquidative moyenne, excluant le passif au titre des actions privilégiées rachetables. Habituellement, le RFG augmente lorsque la taille du Fonds diminue en raison des rachats. Le RFG, y compris les distributions sur actions privilégiées, était de 13,16 %, de 8,60 %, de 7,88 %, de 7,64 % et de 7,66 % pour 2024, 2023, 2022, 2021 et 2020, respectivement. Le RFG pour 2024, 2023, 2022, 2021 et 2020 comprend les retenues à la source. Le RFG, excluant les retenues à la source, était de 6,61 %, de 3,72 %, de 3,40 %, de 3,32 % et de 2,87 % pour 2024, 2023, 2022, 2021 et 2020, respectivement.
3. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé à partir du moindre des achats ou des ventes de placements, excluant les placements à court terme, divisé par la valeur moyenne des titres du portefeuille. Le Fonds suit une stratégie de couverture d'options qui peut donner lieu à un taux de rotation des titres en portefeuille plus élevé en raison de l'exercice d'options par rapport à un fonds commun de placement en actions traditionnel.
4. Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice.
5. La valeur liquidative par unité correspond à la différence entre la valeur totale de l'actif, y compris l'évaluation des titres au cours de clôture, et la valeur totale du passif, excluant le passif au titre des actions privilégiées rachetables, divisée par le nombre d'unités alors en circulation.
6. Le 31 décembre 2024 est le dernier jour où une opération a été exécutée.

Frais de gestion

Mulvihill, en sa qualité de gestionnaire de placements du Fonds, perçoit des frais aux termes de la convention de gestion de placements qui sont calculés mensuellement et qui correspondent à 1/12 de 1,00 % de la valeur liquidative du Fonds, excluant le passif au titre des actions privilégiées rachetables, à la fin de chaque mois. Les services rendus aux termes de la convention de gestion de placements incluent la prise de toutes les décisions de placement et la vente des options d'achat couvertes conformément aux objectifs, à la stratégie et aux critères de placement du Fonds. Mulvihill prend également toutes les décisions concernant l'achat et la vente des titres en portefeuille du Fonds et concernant l'exécution de toutes les transactions du portefeuille et autres.

Mulvihill, en sa qualité de gestionnaire du Fonds, perçoit des frais aux termes de la convention de gestion qui sont calculés mensuellement et qui correspondent à 1/12 de 0,10 % de la valeur liquidative du Fonds, excluant le passif au titre des actions privilégiées rachetables, à la fin de chaque mois. Les services rendus aux termes de la convention de gestion consistent notamment à fournir les services administratifs dont le Fonds a besoin ou à en coordonner la prestation.

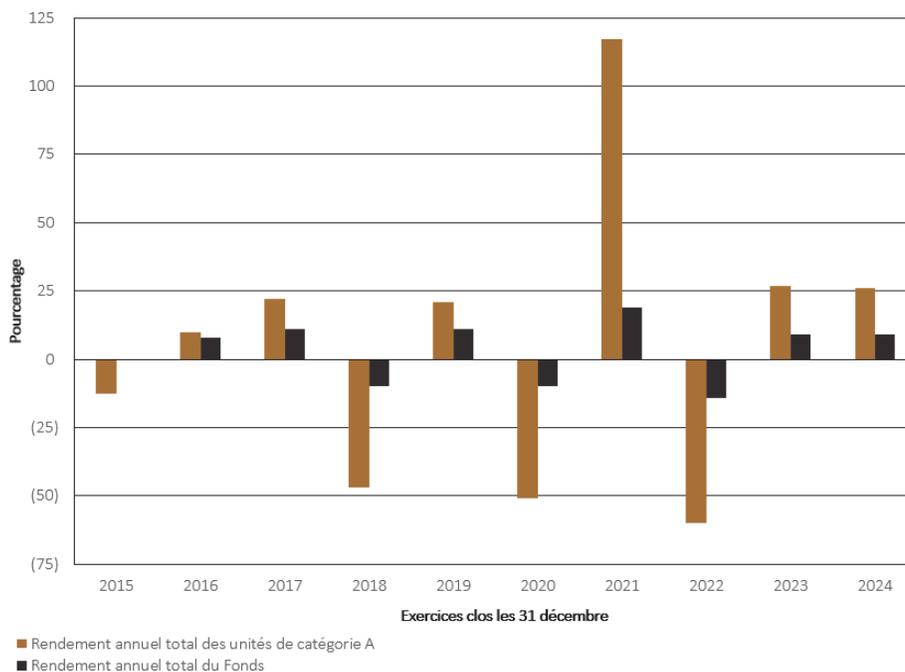
Rendements passés

Le graphique suivant présente les rendements annuels passés du Fonds. Il est important de noter que :

- 1) l'information présentée suppose que toutes les distributions faites par le Fonds pendant ces périodes ont été réinvesties dans des unités du Fonds;
- 2) l'information ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs qui auraient fait diminuer les rendements;
- 3) le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement futur.

Le diagramme à barres suivant illustre la variation du rendement annuel total du Fonds d'un exercice à l'autre pour chacun des 10 derniers exercices. Il indique également, en pourcentage, pour un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque exercice, l'augmentation ou la diminution de la valeur à la fin de l'exercice.

Rendement annuel total



Remarque : Pour les périodes allant jusqu'au 5 juillet 2024, les rendements représentent ceux de World Financial Split Corp., le fonds précédent.

Rendements annuels composés

Le tableau qui suit présente le rendement annuel composé historique (déduction faite des charges) du Fonds pour les périodes closes le 31 décembre 2024 par rapport au rendement de l'indice des services financiers S&P Global 1200.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Premium Global Income Split Corp. – catégorie A	28,02 %	(17,44) %	(11,21) %	(6,84) %	(9,10) %
Indice S&P Global 100 (rendement total)	36,43 %	13,73 %	15,68 %	12,62 %	6,92 %
Indice S&P Global 100 (rendement total en dollars américains)	25,21 %	8,94 %	13,32 %	10,23 %	6,11 %
Indice du secteur des services financiers S&P Global 1200 (rendement total) ¹	33,88 %	11,57 %	9,42 %	7,88 %	2,90 %
Indice du secteur des services financiers S&P Global 1200 (rendement total en dollars américains) ¹	22,88 %	6,87 %	7,18 %	5,59 %	2,12 %
Premium Global Income Split Corp. – actions privilégiées	6,55 %	5,75 %	5,59 %	5,47 %	5,41 %
Indice des actions privilégiées S&P/TSX	24,70 %	2,66 %	6,51 %	3,05 %	2,80 %
Premium Global Income Split Corp.	7,05 %	0,22 %	1,84 %	2,58 %	1,54 %

1. L'indice des services financiers S&P Global 1200 est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière, ajusté en fonction du flottant rajusté, qui surveille le rendement des actions du secteur des services financiers partout dans le monde.

Les indices de référence relatifs au rendement des actions présentés dans le présent document fournissent une indication approximative du rendement du Fonds par rapport à l'indice d'un marché public pour des titres semblables. Il est important de noter que le Fonds n'est pas géré de manière à ce qu'il atteigne un rendement égal ou supérieur à celui de cet indice. Ses objectifs consistent plutôt à verser des distributions trimestrielles et à rembourser le montant investi initialement à la date de dissolution du Fonds. Par conséquent, le Fonds a, à l'occasion, maintenu des soldes de trésorerie dans le but d'accroître la stabilité de sa valeur liquidative, et suit une stratégie de vente d'options couvertes afin d'accroître les revenus générés par le portefeuille et de réduire la volatilité.

Le gestionnaire croit que, lorsque le marché est stable ou que sa tendance est à la baisse, un portefeuille assujéti à la vente d'options d'achat couvertes générera habituellement des rendements relatifs supérieurs et verra sa volatilité diminuer par rapport à un portefeuille où aucune option n'est vendue. En revanche, dans un marché haussier, l'utilisation d'options peut avoir pour effet de limiter ou de réduire le rendement total du Fonds, parce que les primes liées à la vente d'options d'achat couvertes pourraient être éclipsées par l'occasion perdue de conserver un placement intégral dans les titres qui composent le portefeuille.

Rapport du gestionnaire de portefeuille

Les marchés boursiers ont généré de solides rendements pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les marchés ayant intégré l'assouplissement continu des taux d'intérêt par les banques centrales, le recul de l'inflation, la forte croissance des bénéficiaires ainsi que l'atterrissage en douceur de l'économie. Les marchés ont d'abord bondi suivant l'élection américaine du 5 novembre 2024, compte tenu des politiques favorisant la croissance de l'économie américaine du président désigné Trump, avant de toutefois reculer à la fin de l'exercice. La plupart des marchés boursiers mondiaux ont généré de solides rendements au cours de la période, les marchés américains en tête avec l'indice S&P 500, lequel a généré un rendement total de 25,0 %, tandis que l'indice composé NASDAQ, largement pondéré dans le secteur des technologies, a généré un rendement total de 29,6 %. Dans l'ensemble, les actions des plus importantes sociétés à très grande capitalisation ont de nouveau mené le bal en 2024, comme en témoigne l'indice équi pondéré S&P 500, qui a généré un rendement total de tout juste 13 % en 2024, soit à peine un peu plus de la moitié du rendement de son équivalent pondéré en fonction de la capitalisation boursière. Au Canada, l'indice S&P/TSX a été surclassé par les indices américains, mais il a tout de même généré un rendement très élevé de 21,6 % en 2024. Le rendement sectoriel a varié de façon importante au sein des deux marchés. Les actions des secteurs des technologies et des services financiers ont dominé au Canada, avec des rendements totaux de 38,0 % et de 30,1 %, respectivement, tandis qu'au sud de la frontière, les actions des secteurs des services de communications et des technologies étaient en tête, avec des rendements totaux de 40,2 % et de 36,6 %, respectivement. Tous les secteurs n'ont pas augmenté en 2024, les actions du secteur des services de communications au Canada ont accusé un retard considérable, affichant une baisse de 21,1 %, tandis que les actions du secteur des matières aux États-Unis sont demeurées stables au cours de l'exercice. Le dollar canadien a diminué de 8,0 % par rapport au dollar américain au cours de l'exercice.

La valeur liquidative par unité combinée a augmenté, passant de 11,51 \$ au 31 décembre 2023, avant l'incidence du regroupement d'actions, à 17,31 \$ au 31 décembre 2024, après l'incidence du regroupement d'actions. Le Fonds a versé des distributions en trésorerie de 0,64 \$ par action privilégiée et de 0,48 \$ par action de catégorie A pendant l'exercice.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le rendement annuel par unité combinée et par action de catégorie A, compte tenu du réinvestissement des distributions, a été de 7,0 % et de 28,0 %, respectivement. En 2024, Fairfax Financial Holdings Limited a enregistré le meilleur rendement du portefeuille, soit un rendement total de 55,0 %. Pendant ce temps, The Charles Schwab Corporation est le titre ayant enregistré le plus faible rendement, soit un rendement total négatif de 19,5 % au cours de la période de détention du titre dans le portefeuille.

Comme aux deux exercices précédents, les niveaux de volatilité, tels qu'ils sont mesurés par le Chicago Board Options Exchange Volatility Index (« VIX »), se sont établis dans une vaste fourchette de valeurs, entre 10,6 et 65,7. Cependant, le niveau moyen du VIX s'est établi à 15,6 en 2024, un niveau inférieur à la moyenne de 16,8 en 2023. En raison de cette faible volatilité, le Fonds a été moins actif dans ses stratégies de vente d'options. Le Fonds n'a pas utilisé d'options d'achat couvertes ni d'options de vente en 2024. Le profit net réalisé sur les options s'est chiffré à 0,02 \$ par unité combinée en 2024, comparativement à un profit net réalisé sur les options de 0,21 \$ par unité combinée en 2023.

À la fin de 2024, la répartition de l'actif du portefeuille du Fonds était investie à 65,4 % au Canada, à 8,1 % aux États-Unis et à 26,0 % dans le reste du monde. La position en dollars américains détenue par le Fonds était d'environ 50 % couverte en dollars canadiens au cours de 2024.

Aperçu du portefeuille

La composition du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. Un aperçu trimestriel du portefeuille, qui inclut le pourcentage de la valeur liquidative représenté par chaque titre, et une liste mensuelle des titres en portefeuille sont disponibles sur notre site Web, au www.mulvihill.com.

Répartition de l'actif

31 décembre 2024

	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE*
Canada	65,4 %
International	26,0 %
États-Unis	8,1 %
Trésorerie	0,5 %
	100,0 %

*La valeur liquidative ne tient pas compte du passif au titre des actions privilégiées rachetables.

Titres en portefeuille

31 décembre 2024

	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE*
Mulvihill Premium Yield Fund/ETF	65,4 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	2,7 %
SAP SE	2,4 %
Flutter Entertainment PLC	2,3 %
Alibaba Group Holding Ltd.	2,2 %
Deutsche Telekom AG	2,2 %
London Stock Exchange Group PLC	2,2 %
Deutsche Bank AG	2,1 %
Allianz SE	2,0 %
Iberdrola SA	2,0 %
Lloyds Banking Group PLC	2,0 %
Schneider Electric SE	2,0 %
JD.com Inc.	1,9 %
Amazon.com Inc.	1,1 %
EQT Corp.	1,1 %
Bank of America Corp.	1,0 %
Las Vegas Sands Corp.	1,0 %
PayPal Holdings Inc.	1,0 %
Starbucks Corp.	1,0 %
Visa Inc.	1,0 %
Electronic Arts Inc.	0,9 %
Trésorerie	0,5 %

*La valeur liquidative ne tient pas compte du passif au titre des actions privilégiées rachetables.

Énoncés prospectifs

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations de nature prédictive qui dépendent d'événements futurs ou qui s'y réfèrent, ou qui comprennent des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables. De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures futures pouvant être prises par le Fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Fonds et sur les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les événements et résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions de marché, les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les changements de la réglementation du gouvernement, les procédures juridiques ou réglementaires inattendues et les catastrophes.

Cette liste de facteurs importants n'est pas exhaustive. Vous devez examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres, avant de prendre toute décision de placement et vous ne devez pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. Bien qu'il s'attende actuellement à ce que des événements et des faits nouveaux ultérieurs puissent l'amener à changer d'avis, le Fonds ne prend aucun engagement à mettre à jour les énoncés prospectifs.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints de Premium Global Income Split Corp. (le « Fonds ») et l'ensemble de l'information présentée dans le présent rapport annuel relèvent de la responsabilité de la direction de Gestion de capital Mulvihill Inc. (le « gestionnaire ») et ont été approuvés par le conseil d'administration du Fonds (le « conseil »).

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et incluent certains montants établis à partir d'estimations et de jugements. La direction s'est assurée que les autres informations financières fournies dans le présent rapport annuel sont cohérentes avec les états financiers. Les informations significatives sur les méthodes comptables qui, de l'avis de la direction, sont appropriées pour le Fonds, sont décrites à la note 3 des états financiers annuels.

Il incombe également au gestionnaire de maintenir un système de contrôles internes permettant de fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que les systèmes comptables procurent une information financière exacte et fiable en temps opportun.

Le comité d'audit rencontre régulièrement la direction et l'auditeur indépendant pour discuter des contrôles internes, du processus de communication de l'information financière et de différentes questions liées à l'audit et à l'information financière, ainsi que pour passer en revue le rapport annuel, les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant. Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., l'auditeur indépendant du Fonds, dispose d'un accès illimité au comité d'audit et au conseil.



John Mulvihill
Administrateur
Gestion de capital Mulvihill Inc.
Le 4 mars 2025



John D. Germain
Administrateur
Gestion de capital Mulvihill Inc.

Aux actionnaires de Premium Global Income Split Corp. (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris un sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de la direction sur le rendement du Fonds;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds et le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Francesco Quatrale.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)
Le 28 mars 2025

États de la situation financière

Aux 31 décembre

	Note	2024	2023
ACTIF			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	6	17 715 003 \$	9 454 291 \$
Actifs dérivés	6	—	91 117
Dividendes à recevoir		75 999	13 748
Trésorerie		89 702	449 059
TOTAL DE L'ACTIF		17 880 704	10 008 215
PASSIF			
Charges à payer		45 435	73 219
Frais de gestion à payer	8	16 619	9 099
Actions privilégiées rachetables		10 294 570	8 624 170
Actions de catégorie J		100	100
TOTAL DU PASSIF		10 356 724	8 706 588
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS DE CATÉGORIE A		7 523 980 \$	1 301 627 \$
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS DE CATÉGORIE A PAR ACTION DE CATÉGORIE A		7,3088 \$	1,5093 \$

Au nom du gestionnaire,
Gestion de capital Mulvihill Inc.



John Mulvihill, administrateur



Robert G. Bertram, administrateur

États du résultat global

Exercices clos les 31 décembre

	Note	2024	2023
PRODUITS			
Revenus de dividendes		167 625 \$	310 182 \$
Produits d'intérêts		39 268	15 105
Profit net (perte nette) réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net		1 133 124	215 149
Profit net (perte nette) réalisé sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net		16 638	188 715
Profit net (perte nette) réalisé sur les contrats de change à terme à la juste valeur par le biais du résultat net		(302 738)	(71 191)
Variation nette du profit (de la perte) latent sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net		409 652	499 571
TOTAL DES PRODUITS, MONTANT NET		1 463 569	1 157 531
CHARGES			
Frais de gestion	8	138 215	106 134
Frais administratifs et autres		172 018	96 151
Coûts de transaction	9	56 991	21 826
Droits de garde		48 074	42 358
Honoraires d'audit	12	54 034	38 102
Jetons de présence	8	21 300	20 400
Honoraires du comité d'examen indépendant	8	12 532	11 297
Frais juridiques		39 168	6 115
Coûts liés à la communication de l'information aux actionnaires		23 683	16 114
Taxe de vente harmonisée		46 052	27 541
Retenues à la source		11 328	13 279
TOTAL DES CHARGES		623 395	399 317
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION		840 174	758 214
Distributions sur actions privilégiées	7	(539 580)	(465 811)
AUGMENTATION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS DE CATÉGORIE A	10	300 594 \$	292 403 \$
AUGMENTATION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS DE CATÉGORIE A PAR ACTION DE CATÉGORIE A	10	0,3608 \$	0,3289 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A

Exercices clos les 31 décembre

	2024	2023
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS DE CATÉGORIE A AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 301 627 \$	1 052 837 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A	300 594	292 403
Opérations portant sur le capital – actions de catégorie A		
Valeur des actions de catégorie A rachetées	(261 495)	(43 613)
Produit de l'émission d'unités rachetables	4 466 217	—
Produit de la restructuration	2 117 928	—
	6 322 650	(43 613)
Distributions sur actions de catégorie A		
Distributions non imposables	(400 891)	—
Variations de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A au cours de l'exercice	6 222 353	248 790
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS DE CATÉGORIE A À LA FIN DE L'EXERCICE	7 523 980 \$	1 301 627 \$

Tableaux des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 décembre

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice d'exploitation	840 174 \$	758 214 \$
Ajustements liés au rapprochement des flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		
(Profit net) perte nette réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(1 133 124)	(215 149)
(Profit net) perte nette réalisé sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net	(16 638)	(188 715)
(Profit net) perte nette réalisé sur les contrats de change à terme à la juste valeur par le biais du résultat net	302 738	71 191
Variation nette (du profit) de la perte latent sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(409 652)	(499 571)
Variation nette (du profit) de la perte latent sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères	4 107	(2 454)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir et des intérêts à recevoir	(62 251)	3 106
Diminution des frais de gestion à payer et des charges à payer	(20 264)	(3 623)
Achat de titres de placement	(44 142 986)	(10 110 989)
Produit de la cession de titres de placement	37 225 960	11 468 458
	(7 411 936)	1 280 468
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions sur actions privilégiées	(539 580)	(465 811)
Distributions sur actions de catégorie A	(400 891)	—
Produit de l'émission d'unités, déduction faite des frais d'émission	10 294 245	—
Rachat d'actions privilégiées	(2 039 700)	(496 850)
Rachat d'actions de catégorie A	(261 495)	(43 613)
	7 052 579	(1 006 274)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice	(359 357)	274 194
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	449 059	174 865
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	89 702 \$	449 059 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues à la source	94 046 \$	300 009 \$
Intérêts reçus	39 268 \$	15 105 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Tableau des placements

Au 31 décembre 2024

	Nombre d'actions	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées rachetables
PLACEMENTS				
Actions ordinaires autres que nord-américaines				
Services de communication				
Deutsche Telekom AG	9 000	362 738 \$	386 374 \$	
Total du secteur des services de communication		362 738	386 374	2,2 %
Biens de consommation discrétionnaire				
Alibaba Group Holding Ltd.	3 150	363 256 \$	384 129 \$	
Flutter Entertainment PLC	1 120	319 539	416 309	
JD.com Inc.	6 900	269 205	344 052	
Total du secteur des biens de consommation discrétionnaire		952 000	1 144 490	6,4 %
Services financiers				
Allianz SE	8 250	364 994 \$	362 364 \$	
Deutsche Bank AG	15 600	361 353	382 534	
Lloyds Banking Group PLC	89 150	370 542	348 748	
London Stock Exchange Group PLC	7 650	363 817	392 672	
Total du secteur des services financiers		1 460 706	1 486 318	8,3 %
Produits industriels				
Schneider Electric SE	5 070	364 764 \$	361 961 \$	
Total du secteur des produits industriels		364 764	361 961	2,0 %
Technologies de l'information				
SAP SE	1 220	359 237 \$	432 003 \$	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	1 600	374 904	454 451	
Total du secteur des technologies de l'information		734 141	886 454	5,0 %
Services publics				
Iberdrola SA	4 540	353 901 \$	360 035 \$	
Total du secteur des services publics		353 901	360 035	2,0 %
Total des actions ordinaires autres que nord-américaines		4 228 250 \$	4 625 632 \$	26,0 %
Actions ordinaires américaines				
Services de communication				
Electronic Arts Inc.	800	183 371 \$	168 328 \$	
Total du secteur des services de communication		183 371	168 328	0,9 %
Biens de consommation discrétionnaire				
Amazon.com Inc.	600	170 237 \$	189 317 \$	
Las Vegas Sands Corp.	2 400	186 564	177 279	
Starbucks Corp.	1 300	182 538	170 607	
Total du secteur des biens de consommation discrétionnaire		539 339	537 203	3,0 %
Énergie				
EQT Corp.	3 000	184 981 \$	198 947 \$	
Total du secteur de l'énergie		184 981	198 947	1,1 %
Services financiers				
Bank of America Corp.	2 700	177 612 \$	170 665 \$	
PayPal Holdings Inc.	1 460	185 039	179 216	
Visa Inc.	400	184 062	181 812	
Total du secteur des services financiers		546 713	531 693	3,0 %
Total des actions ordinaires américaines		1 454 404 \$	1 436 171 \$	8,1 %
Fonds négociés en bourse				
Mulvihill Premium Yield Fund ETF	1 170 000	11 091 234 \$	11 653 200 \$	65,4 %
Ajustement lié aux coûts de transaction		(34 027)		
TOTAL DES PLACEMENTS		16 739 861 \$	17 715 003 \$	99,4 %
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF NET			103 647	0,6 %
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS DE CATÉGORIE A ET D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES RACHETABLES			17 818 650 \$	100,0 %

1. Renseignements sur le Fonds

Premium Global Income Split Corp. (le « Fonds ») (auparavant World Financial Split Corp.) est une société de placement à capital variable constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario le 5 décembre 2003. Le Fonds a commencé ses activités le 17 février 2004. Le 28 mai 2018, le Fonds a annoncé le report automatique de la date d'échéance des actions de catégorie A et des actions privilégiées du Fonds pour une période additionnelle de sept ans, soit jusqu'au 30 juin 2025.

Le siège social du Fonds est situé au 121 King Street West, Suite 2600, Toronto (Ontario).

Gestion de capital Mulvihill Inc. (« Mulvihill ») est le gestionnaire ainsi que le gestionnaire de placements du Fonds. Fiducie RBC Services aux investisseurs est le dépositaire du Fonds.

Le Fonds est une société comportant des actions à rendement scindé mise sur pied dans le but d'offrir des distributions trimestrielles préférentielles cumulatives fixes aux porteurs d'actions privilégiées, ainsi que des distributions trimestrielles aux porteurs d'actions de catégorie A, et le remboursement du prix d'émission initial au moment de la dissolution du Fonds. Les actions sont cotées à la Bourse de Toronto sous les symboles PGIC.PR.A pour les actions privilégiées et PGIC pour les actions de catégorie A. Une unité du Fonds se compose de une action privilégiée et de une action de catégorie A.

Le 5 juillet 2024, la restructuration du Fonds a été achevée, ce qui comprenait le changement du nom et des symboles boursiers du Fonds, la modification des objectifs et stratégies de placement du Fonds et des modifications aux statuts du Fonds (la « restructuration »). Le Fonds a également annoncé le report de la date d'échéance de ses actions de catégorie A et de ses actions privilégiées pour une période additionnelle de cinq ans, soit jusqu'au 30 juin 2029. Le Fonds investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés à grande capitalisation à l'échelle mondiale choisis activement par le gestionnaire (l'« univers du portefeuille »). Le Fonds avait auparavant investi dans un portefeuille qui comprenait des titres de capitaux propres ordinaires choisis parmi les 10 plus importantes sociétés de services financiers ou immobilières en fonction de la capitalisation boursière au Canada, aux États-Unis et dans le reste du monde. Le Fonds peut également investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des fonds d'investissement publics, y compris des fonds négociés en bourse et d'autres fonds de Mulvihill.

Le Fonds applique une stratégie active d'options d'achat couvertes afin d'accroître les revenus générés par le portefeuille et de réduire sa volatilité. En outre, le Fonds peut vendre des options de vente couvertes par de la trésorerie sur des titres dans lesquels il est autorisé à investir.

Cette stratégie est une méthode quantitative et technique qui permet de déterminer les moments opportuns pour vendre ou dénouer les positions sur options, au lieu de vendre des options de façon continue et de reporter les positions tous les 30 jours. Ce processus exclusif a été élaboré sur de nombreuses années dans divers cycles de marché. Selon le gestionnaire, le principal avantage de cette stratégie pour les investisseurs est qu'elle maximise le rendement total d'un portefeuille donné tout en réduisant la volatilité du portefeuille, ce qui permet d'accroître le rendement ajusté en fonction des risques.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration le 4 mars 2025.

2. Mode de présentation

Les états financiers annuels du Fonds ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

3. Résumé des informations significatives sur les méthodes comptables

Les méthodes comptables significatives appliquées dans la préparation des présents états financiers sont décrites ci-dessous. Ces méthodes ont été appliquées de manière uniforme aux deux exercices présentés, sauf indication contraire.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments inclus dans les états financiers du Fonds sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Le dollar canadien constitue la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds.

Instruments financiers

IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») exige que les actifs soient comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net ou dans les autres éléments du résultat global, selon le modèle économique suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels.

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Les achats ou les ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de la transaction. Les placements du Fonds sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). L'obligation du Fonds relativement à l'actif net attribuable aux porteurs d'unités rachetables est présentée à la valeur de rachat à la date de l'état de la situation financière. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour évaluer la juste valeur de ses placements sont identiques à celles utilisées pour évaluer sa valeur liquidative pour les transactions avec les porteurs d'unités.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Classement

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de capitaux propres en fonction du modèle économique suivi pour la gestion de ces actifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

La gestion de ces actifs financiers et l'appréciation de leur rendement reposent sur la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie par voie de vente. Par ailleurs, une option permettant de désigner irrévocablement tout titre de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») n'a pas été utilisée.

Ces actifs financiers sont donc obligatoirement évalués à la JVRN.

Détenu à des fins de transaction

Les actifs financiers ou les passifs financiers sont considérés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis ou contractés principalement en vue d'être vendus ou rachetés dans un proche avenir ou si, lors de la comptabilisation initiale, ils font partie d'un portefeuille d'instruments financiers déterminés que le Fonds gère ensemble et qui présentent un profil récent de prise de profits à court terme.

Tous les dérivés sont classés dans cette catégorie et sont obligatoirement évalués à la JVRN.

Le Fonds n'applique pas la comptabilité de couverture générale pour ses dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers et passifs financiers évalués au coût amorti peuvent comprendre la trésorerie, les dividendes à recevoir, les montants à recevoir des courtiers – placements, les montants à payer aux courtiers – placements, les charges à payer, les frais de gestion à payer, les rachats à payer, les actions privilégiées rachetables, les actions de catégorie J et l'obligation du Fonds relativement à l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A.

IFRS 9 exige que le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues pour la dépréciation des actifs financiers comptabilisés au coût amorti. À chaque date de présentation de l'information financière, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur les garanties en trésorerie détenues, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres créances à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas

augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. En raison de la nature à court terme des créances et de la notation de crédit élevée, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues ne sont pas importantes.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu à la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale conclue entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est déterminée selon les cours de clôture à la date de clôture. Le Fonds utilise le dernier cours des actifs et des passifs financiers pour effectuer leur évaluation, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur aux fins de la présentation de l'information financière.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation, comme il est décrit à la note 4.

Transactions sur les placements et revenus de placements

Les transactions sur les placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le profit net (la perte nette) réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net et la variation nette du profit (de la perte) latent sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net sont déterminés en fonction du coût moyen. Les profits et les pertes réalisés liés aux options sont inclus dans le profit net (la perte nette) réalisé sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés relativement aux options vendues peuvent provenir :

- i) de l'expiration des options vendues, auquel cas les profits réalisés correspondent à la prime reçue;
- ii) de l'exercice des options d'achat couvertes vendues, auquel cas les profits ou les pertes réalisés correspondent à la prime reçue en plus du profit ou de la perte réalisé à la vente des placements connexes au prix d'exercice de l'option;
- iii) du dénouement des options vendues, auquel cas les profits ou les pertes réalisés correspondent au coût d'achat des options nécessaires pour dénouer les positions, déduction faite de toute prime reçue.

Les profits et les pertes réalisés relativement aux options de vente achetées peuvent provenir :

- i) de l'expiration des options de vente achetées, auquel cas les pertes réalisées correspondent à la prime payée;
- ii) de l'exercice des options de vente achetées, auquel cas les profits ou les pertes réalisés correspondent au profit ou à la perte réalisé à la vente des placements connexes au prix d'exercice de l'option moins la prime payée;
- iii) de la vente des options de vente achetées, auquel cas les profits ou les pertes réalisés correspondent au produit de la vente, déduction faite de toute prime payée.

Les primes des options reçues constituent des produits différés dans les placements tant que les options sont en cours. Tout écart découlant d'une réévaluation est inclus dans la variation nette du profit (de la perte) latent sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net. Les primes reçues sur des options de vente vendues qui sont exercées sont incluses dans le coût du titre acheté.

Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Les produits d'intérêts sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés quotidiennement.

Actions de catégorie A et de catégorie J

IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* (« IAS 32 ») exige que les actions de catégorie A et de catégorie J (qui sont des instruments remboursables au gré du porteur) soient classées comme des passifs financiers.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A par action de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A par action de catégorie A est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation au cours de l'exercice. Se reporter à la note 10 pour connaître le calcul.

Impôt

Le Fonds est une « société de placement à capital variable » selon la définition de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi ») et est assujéti à l'impôt relativement à ses gains en capital nets réalisés. Cet impôt est remboursable dans certains cas. En outre, aux termes de la partie IV de la Loi, le Fonds est généralement tenu de payer un impôt de 38% sur les dividendes imposables reçus au cours de l'année. Cet impôt est remboursable en totalité au versement de dividendes suffisants. Le Fonds est également assujéti à l'impôt sur le montant de ses produits d'intérêts et de ses revenus de dividendes étrangers qui ne sont pas contrebalancés par les charges d'exploitation et les frais d'émission des actions.

Le Fonds est également un « intermédiaire financier constitué en société » au sens de la Loi et n'est par conséquent pas assujéti à l'impôt sur les dividendes reçus aux termes de la partie IV.1 de la Loi ni généralement assujéti à l'impôt aux termes de la partie VI.1 de la Loi en ce qui concerne les dividendes versés sur les actions privilégiées imposables.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt à la source imposées par certains pays sur les revenus de placement. Ces revenus étrangers sont comptabilisés avant déduction des retenues d'impôt, et les retenues d'impôt sont présentées à titre d'élément des charges dans l'état du résultat global.

IAS 7 Tableau des flux de trésorerie

IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie* (« IAS 7 ») exige la présentation d'informations concernant les variations des passifs issus des activités de financement. Les actions de catégorie A émises par le Fonds sont classées comme passifs financiers.

Un rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture des actions de catégorie A du Fonds est présenté dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A, y compris les changements résultant des flux de trésorerie et les variations sans effet sur la trésorerie. En outre, un rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture des actions privilégiées rachetables du Fonds est présenté ci-dessous, y compris les changements résultant des flux de trésorerie et les variations sans effet sur la trésorerie.

	Variations ayant un effet sur la trésorerie			
	1 ^{er} janvier 2024	Rachats	Émission d'actions	31 décembre 2024
Actions privilégiées rachetables (note 7)	8 624 170 \$	(2 039 700)	3 710 000	10 294 570 \$

	Variations ayant un effet sur la trésorerie			
	1 ^{er} janvier 2023	Rachats	Émission d'actions	31 décembre 2023
Actions privilégiées rachetables (note 7)	121 020 \$	(496 850)	—	8 624 170 \$

Conversion des devises

Les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements et les produits tirés des placements sont convertis au taux de change en vigueur à la date respective de ces transactions.

Les profits (pertes) de change sur les placements à court terme sont comptabilisés à titre de produits (charges) d'intérêts. Les profits (pertes) réalisés liés à des contrats de change à terme sont inclus dans le profit net (la perte nette) réalisé sur les contrats de change à terme à la juste valeur par le biais du résultat net. Les autres profits (pertes) de change sont comptabilisés comme un profit (une perte) réalisé ou latent sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, selon le cas.

Placements à court terme

Les placements à court terme sont détenus à des fins de placement et comprennent principalement des instruments du marché monétaire dont l'échéance initiale est de 90 jours ou moins.

Normes IFRS de comptabilité publiées mais non encore adoptées

Le Fonds adoptera les normes nouvelles et modifiées suivantes lors de leur entrée en vigueur. Le Fonds évalue leur incidence sur les états financiers.

En avril 2024, l'IASB a publié la norme comptable IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme introduit des sous-totaux nouvellement définis dans l'état du résultat net, des exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations, et des informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L'adoption anticipée est permise.

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications aux normes comptables IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications ont trait au règlement de passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et à l'appréciation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). L'IASB a également modifié les obligations d'information relativement aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la JVAERG et a ajouté des obligations d'information relativement aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'adoption anticipée est permise.

4. Principales estimations et principaux jugements comptables

La préparation des états financiers exige que le gestionnaire exerce un jugement lors de l'application des méthodes comptables et qu'il établisse des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les estimations comptables qui en résultent, par définition, correspondront rarement aux résultats réels. La section suivante présente les principaux jugements et les principales estimations comptables ayant servi au Fonds pour la préparation des états financiers.

Le gestionnaire considère que la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds exerce ses activités est le dollar canadien, car il s'agit de la monnaie qui, selon lui, représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, conditions et événements sous-jacents. Les états financiers du Fonds sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de présentation du Fonds.

Le Fonds peut, à l'occasion, détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif. La juste valeur de ces instruments est calculée à l'aide de modèles et de techniques d'évaluation généralement reconnus dans le secteur du placement. Ces méthodes d'évaluation utilisent le plus grand nombre possible de données observables. Les données de marché observables sont aisément disponibles et proviennent de sources indépendantes qui participent au marché pertinent. Toutefois, certains éléments, comme le risque de crédit (tant au niveau de l'entité que de la contrepartie) et les corrélations, exigent du gestionnaire qu'il établisse des estimations. Une modification importante des hypothèses liées à ces facteurs pourrait avoir une incidence défavorable sur la juste valeur des instruments financiers présentée. Se reporter à la note 6 pour obtenir une analyse détaillée des risques liés aux instruments financiers.

5 Informations sur le capital

IAS 1 *Présentation des états financiers* (« IAS 1 ») exige la communication des informations suivantes : i) objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de l'entité; ii) données quantitatives et informations qualitatives sur ce que l'entité considère comme du capital; iii) si l'entité s'est conformée aux exigences en matière de capital; iv) si elle ne s'est pas conformée à ces exigences, les conséquences de cette inapplication. Les objectifs, politiques et procédures du Fonds sont décrits à la note 1, l'information sur les actions du Fonds est décrite à la note 7, et le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

6 Risques liés aux instruments financiers

Le Fonds est exposé à divers types de risques liés aux stratégies de placement, aux instruments financiers et aux marchés sur lesquels il investit. Les risques les plus importants comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque lié à la concentration et la gestion du risque lié au capital.

Risque de crédit

Le Fonds est exposé au risque de crédit, c'est-à-dire le risque qu'une de ses contreparties (une chambre de compensation, dans le cas d'instruments négociés à une bourse, ou des tiers, dans le cas d'instruments négociés hors cote) soit dans l'incapacité de s'acquitter de ses obligations. Le Fonds gère ce risque au moyen de limites de risque et de stratégies de négociation.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie relatifs aux débiteurs en fonction des analyses historiques et de l'information prospective utilisées pour déterminer les pertes de crédit attendues.

Le Fonds est également exposé au risque de crédit des contreparties lié aux instruments financiers dérivés. Le risque de crédit des contreparties lié aux instruments financiers dérivés est géré en négociant avec des contreparties qui ont une notation de crédit qui n'est pas inférieure au niveau des notations de crédit approuvées conformément au Règlement 81-102. Au cours des exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, les contreparties aux instruments financiers dérivés du Fonds avaient une notation de crédit de A-1, ou supérieure, attribuée par l'agence de notation Standard & Poor's.

Les instruments dérivés du Fonds font l'objet de conventions de compensation exécutoires ou d'accords similaires. Le Fonds et sa contrepartie ont choisi de régler toutes les transactions sur une base brute; cependant, chaque partie a le choix de régler tous les contrats ouverts sur une base nette en cas de défaillance de l'autre partie. Tous les dérivés en cours sont présentés sur une base brute dans l'état de la situation financière comme actifs dérivés ou passifs dérivés, puisqu'ils ne remplissent pas les conditions de compensation d'IAS 32.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est la possibilité que les placements du Fonds ne puissent pas être convertis facilement en trésorerie au besoin. Pour gérer ce risque, le Fonds investit la majorité de ses actifs dans des placements négociés sur un marché actif et facilement cessibles. De plus, le Fonds s'assure de conserver suffisamment de trésorerie et de placements à court terme pour maintenir sa liquidité et pouvoir s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles sont exigibles.

Le Fonds a besoin de trésorerie pour financer les rachats. Les actionnaires doivent remettre leurs actions au moins 10 jours ouvrables avant le dernier jour du mois et recevoir leur paiement au plus tard 10 jours civils après la date d'évaluation de fin de mois. Par conséquent, le Fonds dispose d'un maximum de 20 jours ouvrables pour générer suffisamment de trésorerie afin de financer les rachats et d'atténuer le risque de liquidité.

Les tableaux suivants présentent les montants des flux de trésorerie contractuels non actualisés.

Au 31 décembre 2024			
Passifs financiers			
	À vue	Moins de 3 mois	Total
Charges à payer	— \$	45 435 \$	45 435 \$
Frais de gestion à payer	—	16 619	16 619
Actions privilégiées rachetables	10 294 570	—	10 294 570
Actions de catégorie J	100	—	100
Actions de catégorie A	7 523 980	—	7 523 980
	17 818 650 \$	62 054 \$	17 880 704 \$

Au 31 décembre 2023			
Passifs financiers			
	À vue	Moins de 3 mois	Total
Charges à payer	— \$	73 219 \$	73 219 \$
Frais de gestion à payer	—	9 099	9 099
Actions privilégiées rachetables	8 624 170	—	8 624 170
Actions de catégorie J	100	—	100
Actions de catégorie A	1 301 627	—	1 301 627
	9 925 897 \$	82 318 \$	10 008 215 \$

Les actions privilégiées rachetables peuvent être rachetées à vue au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle indiquée ci-dessus soit représentative des flux de trésorerie réels, car les porteurs de ces instruments les conservent généralement pour une plus longue période ou jusqu'à la date de dissolution.

Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché qui correspond au risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de la variation des cours du marché. La section suivante comprend une analyse de sensibilité qui montre l'effet sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A qu'aurait eu un changement pouvant raisonnablement affecter la variable de risque pertinente à chaque date de clôture. En pratique, les résultats réels peuvent différer, et l'écart pourrait être significatif.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. Le portefeuille contient des titres et des options libellés en devises. La valeur liquidative du Fonds et la valeur des dividendes et des primes sur les options reçus par le Fonds seront influencées par les fluctuations de la valeur des devises par rapport au dollar canadien. Le Fonds utilise, de temps à autre, des contrats de change à terme pour couvrir activement la totalité ou la majorité de son exposition au risque de change.

Les tableaux ci-dessous indiquent les devises auxquelles le Fonds était exposé de façon importante aux 31 décembre 2024 et 2023, en dollars canadiens et les montants notionnels des contrats de change à terme. Les tableaux présentent également l'incidence éventuelle sur l'actif net attribuable aux actions de catégorie A et aux actions privilégiées rachetables d'une appréciation ou d'une dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes.

Au 31 décembre 2024				Exposition au dollar américain			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées rachetables		
	Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total			
	48 967 \$	6 061 803 \$	6 110 770 \$	2 448 \$	303 090 \$	305 539 \$			
% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées rachetables	0 %	34 %	34 %	0 %	2 %	2 %			

Au 31 décembre 2023						
Exposition au dollar américain						
			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées rachetables			
	Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
	(1 913 646) \$	4 597 322 \$	2 683 676 \$	(95 682) \$	229 866 \$	134 184 \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées rachetables	(19) %	46 %	27 %	(1) %	2 %	1 %

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que des variations des taux d'intérêt aient une incidence défavorable sur la juste valeur d'un instrument financier. Les instruments financiers qui exposent le Fonds au risque de taux d'intérêt sont les titres à revenu fixe à court terme. La sensibilité du Fonds aux variations des taux est minime, car il détient habituellement ces instruments jusqu'à leur échéance, qui est, par nature, à court terme.

c) Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un instrument ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. La principale exposition du Fonds au risque de prix découle de ses placements dans des actions. L'actif net par unité varie en même temps que la valeur des actions en portefeuille. Le Fonds n'a aucun contrôle sur les facteurs qui affectent la valeur de ses titres.

Le Fonds gère le risque de prix en adoptant une perspective à long terme et en utilisant un programme de vente d'options ainsi qu'en achetant des options de vente. Environ 99 % (2023 – 95 %) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A du Fonds, excluant le passif au titre des actions privilégiées rachetables, détenu au 31 décembre 2024 était constitué de titres cotés en bourse. Si les cours de ces titres avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2024, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A, excluant le passif au titre des actions privilégiées rachetables, aurait augmenté ou diminué de 0,9 M\$ (2023 – 0,5 M\$), respectivement, soit 5 % (2023 – 4,8 %) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A, excluant le passif au titre des actions privilégiées rachetables, toutes les autres variables demeurant constantes. En pratique, les résultats réels des transactions peuvent différer, et l'écart pourrait être significatif.

Le gestionnaire est d'avis qu'un portefeuille qui mise sur une stratégie de vente d'options d'achat couvertes ou d'achat d'options de vente devrait assurer une certaine protection contre la chute du cours des actions dans un marché baissier.

Risque lié à la concentration

Le risque lié à la concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau qui suit résume le risque lié à la concentration du Fonds.

	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Canada	65,8 %	51,5 %
Reste du monde	26,1 %	13,7 %
États-Unis	8,1 %	34,8 %
	100,0 %	100,0 %

Gestion du risque lié au capital

Les actions de catégorie A peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat au gré du porteur, mais seront remises uniquement aux fins de rachat à une date d'évaluation mensuelle. Les porteurs d'actions de catégorie A remises aux fins du rachat au gré du porteur auront le droit de recevoir un prix de rachat par action équivalant à 96 % du montant le moins élevé entre a) l'écart entre i) la valeur liquidative par unité à la date d'évaluation applicable et ii) le coût engagé par le Fonds pour racheter une action privilégiée sur le marché en vue de son annulation; et b) l'écart entre i) le cours du marché par unité (défini ci-dessous) et ii) coût engagé par le Fonds pour racheter une action privilégiée sur le marché en vue de son annulation. Le coût d'achat d'une action privilégiée comprendra le prix d'achat de l'action privilégiée, la commission et les autres coûts, s'il y a lieu, liés à la liquidation d'une partie du portefeuille afin de financer l'achat en question. Si la valeur liquidative par unité est inférieure à 10,00 \$, le prix de rachat au gré du porteur d'une action de catégorie A sera de néant. Les actions de catégorie A sont également assorties d'un droit annuel de rachat au gré du porteur en vertu duquel un actionnaire peut simultanément demander le rachat de une action privilégiée et de une action de catégorie A à la date d'évaluation de la fin juin. Le prix payé sera égal à la valeur liquidative par unité.

Le « cours du marché des unités » désigne la somme du cours du marché des actions de catégorie A et du cours du marché des actions privilégiées.

Le « cours du marché des actions de catégorie A » désigne le cours moyen pondéré des actions de catégorie A sur le marché boursier où sont cotées les actions de catégorie A pour la période de 10 jours de bourse précédant immédiatement la date d'évaluation applicable.

Le « cours du marché des actions privilégiées » désigne le cours moyen pondéré des actions privilégiées sur le marché boursier où sont cotées les actions privilégiées pour la période de 10 jours de bourse précédant immédiatement la date d'évaluation applicable.

Les actions privilégiées rachetables peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat au gré du porteur, mais seront remises uniquement aux fins de rachat à la date d'évaluation mensuelle. Les porteurs d'actions privilégiées dont les actions ont été remises aux fins du rachat au gré du porteur auront le droit de recevoir un prix de rachat par action équivalant à 96 % du montant le moins élevé entre a) l'écart entre i) la valeur liquidative par unité à la date d'évaluation applicable et ii) le coût engagé par le Fonds pour racheter une action de catégorie A sur le marché en vue de son annulation; et b) le montant le moins élevé entre i) le cours du marché par unité, déduction faite du coût engagé par le Fonds pour racheter une action de catégorie A sur le marché en vue de son annulation; et ii) 10,00 \$. Le coût d'achat de une action de catégorie A comprendra le prix d'achat de l'action de catégorie A, la commission et les autres coûts, s'il y a lieu, liés à la liquidation d'une partie du portefeuille afin de financer l'achat de l'action de catégorie A. Les actions privilégiées rachetables sont également assorties d'un droit annuel de rachat au gré du porteur en vertu duquel un actionnaire peut simultanément demander le rachat de une action privilégiée rachetable et de une action de catégorie A à la date d'évaluation de la fin juin. Le prix payé sera égal à la valeur liquidative par unité.

Évaluation de la juste valeur

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie où le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et le niveau le plus bas correspond aux données non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 : prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

Niveau 3 : données d'entrée qui sont fondées sur des données de marché non observables.

Un élément est classé selon les données d'entrée du niveau le plus bas utilisées qui ont une incidence significative sur l'évaluation de la juste valeur.

Les transferts d'éléments d'un niveau à un autre sont comptabilisés au cours de la période où ils surviennent. Les tableaux suivants illustrent le classement des actifs et des passifs du Fonds évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2024 et 2023.

	Au 31 décembre 2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions ordinaires autres que nord-américaines	4 625 632 \$	— \$	— \$	4 625 632 \$
Actions ordinaires américaines	1 436 171	—	—	1 436 171
Fonds négociés en bourse	11 653 200	—	—	11 653 200
	17 715 003 \$	— \$	— \$	17 715 003 \$

	Au 31 décembre 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions ordinaires canadiennes	4 660 457 \$	— \$	— \$	4 660 457 \$
Actions ordinaires autres que nord-américaines	1 303 379	—	—	1 303 379
Actions ordinaires américaines	3 293 943	—	—	3 293 943
Fonds négociés en bourse	196 512	—	—	196 512
Contrats de change à terme	—	96 061	—	96 061
Options	(4 994)	—	—	(4 994)
	9 449 347 \$	96 061 \$	— \$	9 545 408 \$

En 2024 et en 2023, il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 et le Fonds ne détenait aucun instrument financier dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Les valeurs comptables de la trésorerie, des dividendes à recevoir, des charges à payer, des frais de gestion à payer, des actions privilégiées rachetables, des actions de catégorie J ainsi que de l'obligation du Fonds en ce qui a trait à l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A se rapprochent de leurs justes valeurs en raison de leur nature à court terme.

a) Titres de capitaux propres

Les positions sur capitaux propres du Fonds sont classées dans le niveau 1 lorsque les titres de capitaux propres sont négociés activement et qu'un cours fiable est observable.

b) Placements à court terme

Les placements à court terme sont évalués au coût, plus les intérêts courus, ce qui correspond approximativement à leur juste valeur. Les données d'entrée sont observables; par conséquent, les placements à court terme sont classés dans le niveau 2.

c) Actifs et passifs dérivés

Les actifs et les passifs dérivés correspondent à des contrats de change à terme et à des contrats d'options.

Les options cotées sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre concerné est inscrit à la cote d'une bourse reconnue et qu'un cours fiable est observable.

La juste valeur des options hors cote est déterminée selon le modèle d'évaluation de Black et Scholes, au moyen de données d'entrée de marché observables. Les contrats de change à terme sont évalués en fonction du profit ou de la perte qui serait réalisé si, à la date d'évaluation, la position sur ces contrats était liquidée, le cas échéant. Les contrats d'options hors cote et les contrats de change à terme, pour lesquels le risque de crédit est déterminé comme non significatif par rapport à la juste valeur, ont été classés dans le niveau 2.

7. Actions

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A, ainsi que 100 actions de catégorie J. Ensemble, une action privilégiée et une action de catégorie A constituent une unité.

Les actions privilégiées donnent droit à des distributions mensuelles préférentielles cumulatives fixes en trésorerie d'un montant de 0,0625 \$ par action privilégiée, ce qui correspond à un rendement de 7,50 % par année sur le prix d'émission de 10,00 \$. L'objectif de placement du Fonds est de fournir aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles en trésorerie ciblées de 12 % par année.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les distributions en trésorerie versées aux porteurs d'actions privilégiées se sont chiffrées à 539 580 \$ (2023 – 465 811 \$), ce qui représente un paiement de 0,64 \$ (2023 – 0,53 \$) par action privilégiée.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les distributions en trésorerie versées aux porteurs d'actions de catégorie A se sont chiffrées à 400 891 \$ (2023 – néant), ce qui représente un paiement de 0,48 \$ (2023 – néant) par action de catégorie A.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, 130 181 actions privilégiées (2023 – 49 685) ont été rachetées, pour une valeur de rachat au gré du porteur totale de 1 670 400 \$ (2023 – 496 850 \$). Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, 130 181 actions de catégorie A (2023 – 49 685) ont été rachetées, pour une valeur de rachat au gré du porteur totale de 261 495 \$ (2023 – 43 613 \$).

Le tableau suivant présente les transactions sur actions effectuées au cours des exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023.

	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Actions privilégiées rachetables		
Actions en circulation au début de l'exercice	862 417	912 102
Actions émises	371 010	—
Actions rachetées	(203 970)	(49 685)
Actions en circulation à la fin de l'exercice	1 029 457	862 417
Actions de catégorie A		
Actions en circulation au début de l'exercice	862 417	912 102
Actions émises	297 221	—
Actions rachetées	(130 181)	(49 685)
Actions en circulation à la fin de l'exercice	1 029 457	862 417
Actions de catégorie J		
Actions en circulation au début et à la fin de l'exercice	100	100

8. Transactions entre parties liées

Des parties sont considérées comme liées si l'une des parties a la capacité de contrôler l'autre partie ou d'exercer une influence notable sur l'autre partie dans la prise de décisions opérationnelles ou financières.

a) Frais de gestion

Mulvihill, en sa qualité de gestionnaire aux termes de la convention de gestion et en sa qualité de gestionnaire de placements aux termes de la convention de gestion de placements, reçoit des frais payables à des taux annuels de 0,10 % et de 1,00 % de la valeur liquidative du Fonds, respectivement, excluant le passif au titre des actions privilégiées rachetables, et calculés et payables mensuellement, taxes en sus. Le Fonds est responsable de tous les honoraires du dépositaire et du gestionnaire, des frais juridiques et des honoraires comptables et d'audit, ainsi que de toutes les autres charges du dépositaire et du gestionnaire engagées dans le cours normal des affaires relativement aux activités du Fonds. Le total des frais de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'est élevé à 138 215 \$ (2023 – 106 134 \$), dont une tranche de 16 619 \$ (2023 – 9 099 \$) a été payée après la clôture de l'exercice.

b) Jetons de présence

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le total des jetons de présence versés aux membres externes du conseil d'administration s'est établi à 21 300 \$ (2023 – 20 400 \$).

c) Honoraires du comité d'examen indépendant

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le total de la rémunération versée aux membres externes du comité d'examen indépendant s'est chiffré à 12 532 \$ (2023 – 11 297 \$).

d) Placements dans d'autres fonds Mulvihill

Le Fonds peut investir dans des unités d'autres fonds gérés par le gestionnaire. Au 31 décembre 2024, la participation du Fonds dans des parts de Mulvihill Premium Yield Fund ETF était de 52,00 % (2023 – 0,08 % dans Premium Income Corporation – actions privilégiées).

9. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Le gestionnaire peut choisir des courtiers avec lesquels il conclut des accords de rabais de courtage sur titres gérés s'il estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. La valeur vérifiable des rabais de courtage sur titres gérés reçue en pourcentage du total des coûts de transaction payés au cours des exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 est présentée ci-dessous.

	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Rabais de courtage sur titres gérés	24 507 \$	15 848 \$
Pourcentage du total des coûts de transaction	43,0 %	72,6 %

10. Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A par action de catégorie A

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A par action de catégorie A est calculée comme suit :

	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A	300 594 \$	292 403 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation au cours de l'exercice	833 157	889 034
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A par action de catégorie A	0,3608 \$	0,3289 \$

11. Impôt sur le résultat

Aucun montant n'est payable au titre de l'impôt sur le résultat en 2024 ou en 2023.

Des pertes autres qu'en capital accumulées d'environ 1,0 M\$ (2023 – 0,5 M\$) et des pertes en capital accumulées d'environ 115,6 M\$ (2023 – 116,6 M\$) peuvent être utilisées en déduction des revenus nets de placement et des profits réalisés à la cession de placements, respectivement, dans les exercices ultérieurs. Les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment. Les pertes autres qu'en capital expirent selon l'échéancier suivant :

Date d'expiration	Montant (en millions de dollars)
2042	0,3 \$
2043	0,3
2044	0,4
Total	1,0 \$

12. Honoraires d'audit

Au cours de l'exercice, les honoraires payés ou à payer à Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. relativement à l'audit des états financiers du Fonds se sont élevés à 56 261 \$ (2023 – 35 550 \$), et les honoraires liés aux autres services se sont élevés à 75 031 \$ (2023 – 1 736 \$).

Énoncé des pratiques en matière de gouvernance d'entreprise

Le conseil d'administration du Fonds est responsable de la gérance globale des activités et des affaires du Fonds. Les objectifs et les stratégies du Fonds en matière de placements sont énoncés dans son prospectus. Le gestionnaire du Fonds, Gestion de capital Mulvihill Inc. (le « gestionnaire » ou le « gestionnaire de placements »), administre, directement ou indirectement par l'intermédiaire de sociétés de services indépendantes, toutes les fonctions liées aux activités du Fonds en vertu d'une convention de gestion conclue au moment où le Fonds a effectué un appel public à l'épargne. Aux termes de cette convention, le gestionnaire est responsable des activités quotidiennes du Fonds, y compris le paiement des distributions sur les actions du Fonds et les rachats d'actions au gré du Fonds ou du porteur effectués conformément aux modalités établies.

Le conseil se compose de cinq administrateurs, dont trois sont indépendants du gestionnaire. Le conseil est d'avis que le nombre d'administrateurs est approprié, et seuls les administrateurs indépendants sont rémunérés. La rémunération versée fait l'objet d'un examen afin d'assurer sa justesse et de faire en sorte qu'elle reflète les responsabilités et les risques liés à la fonction d'administrateur. Les administrateurs peuvent, dans des cas appropriés, retenir les services de conseillers externes aux frais du Fonds, sous réserve de l'approbation du conseil.

En vue d'aider le conseil dans sa fonction de surveillance des rapports financiers du Fonds et de leur publication, le conseil dispose d'un comité d'audit. Ce comité se compose de trois membres indépendants du gestionnaire. Les responsabilités du comité d'audit comprennent, sans toutefois s'y limiter, l'examen des états financiers annuels et de l'audit annuel effectué par l'auditeur indépendant, de même que la surveillance du respect par le Fonds des lois et règlements fiscaux et des lois et règlements sur les valeurs mobilières. Le comité d'audit peut, s'il y a lieu, communiquer directement avec l'auditeur indépendant pour discuter de questions précises ou aux fins de leur examen.

Le conseil est responsable de l'élaboration de la démarche en matière de gouvernance qu'applique le Fonds, et il collabore avec le gestionnaire de placements afin d'établir un processus de gouvernance axé sur les meilleures pratiques.

Le Fonds met une ligne téléphonique (ligne sans frais : 1 800 725-7172 ou courriel : info@mulvihill.com) et un site Web (www.mulvihill.com) à la disposition de tous les actionnaires désirant obtenir des renseignements.

Conseil d'administration

John Mulvihill

Président du conseil et chef de la direction

Gestion de capital Mulvihill Inc.

John P. Mulvihill

Président

Gestion de capital Mulvihill Inc.

John D. Germain

Vice-président principal et chef des finances

Gestion de capital Mulvihill Inc.

Dr Robert Bell^{1, 2}

Administrateur de sociétés

Robert G. Bertram^{1, 2}

Administrateur de sociétés

R. Peter Gillin^{1, 2}

Administrateur de sociétés

1. Membre du comité d'audit

2. Membre du comité d'examen indépendant

Renseignements

Auditeur indépendant :

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Bay Adelaide Centre, East Tower

8 Adelaide Street West, Suite 200

Toronto (Ontario)

M5H 0A9

Agent des transferts :

Services aux investisseurs

Computershare inc.

100 University Avenue, 8th Floor

Toronto (Ontario)

M5J 2Y1

Actions cotées :

Cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole

« PGIC.PR.A/PGIC »

Dépositaire :

Fiducie RBC Services aux investisseurs

RBC Centre

155 Wellington Street West, 2nd Floor

Toronto (Ontario)

M5V 3L3

Visitez notre site Web, au www.mulvihill.com, pour obtenir de l'information additionnelle sur les fonds de placement Mulvihill.

Fonds de placement gérés par Gestion de capital Mulvihill Inc.

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

Mulvihill Canadian Bank Enhanced Yield ETF (CBNK)

Mulvihill Enhanced Split Preferred Share ETF (SPFD)

Mulvihill Premium Yield Fund ETF (MPY)

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Mulvihill Premium Yield Fund

ACTIONS SCINDÉES

Premium Income Corporation (PIC.PR.A/PIC.A)

Premium Global Income Split Corp. (PGIC.PR.A/PGIC)

Siège social :

Gestion de capital Mulvihill Inc.

121 King Street West, Suite 2600

P.O. Box 113

Toronto (Ontario)

M5H 3T9

Tél. : 416 681-3966

Ligne sans frais : 1 800 725-7172

Télééc. : 416 681-3901

Courriel : info@mulvihill.com

Communiquez directement avec votre courtier pour tout changement d'adresse.

Gestion de capital Mulvihill Inc.
Relations avec les investisseurs
121 King Street West, Suite 2600
P.O. Box 113
Toronto (Ontario)
M5H 3T9

Tél. : 416 681-3966
Ligne sans frais : 1 800 725-7172
Télec. : 416 681-3901
Courriel : info@mulvihill.com



www.mulvihill.com